

RÈGLEMENT COURSE

Édition 2018 : L'Échappée Belle

SOMMAIRE

ACCEPTATION.....	3
ORGANISATEURS.....	3
POINTS ITRA	3
DESCRIPTIF	3
TARIFS	4
CONDITIONS DE PARTICIPATION	5
SEMI-AUTOSUFFISANCE.....	5
NAVETTES.....	6
HEBERGEMENTS ET CAMPINGS	6
SPECIFICITE RESERVE DE LUITEL ET NATURA 2000	6
CAPACITE D'ACCUEIL.....	7
EQUIPEMENT	8
DOSSARD.....	9
PACER.....	9
SECURITE ET ASSISTANCE MEDICALE.....	10
POSTE DE CONTROLE ET RAVITAILLEMENT	11
TEMPS MAXIMUM AUTORISE ET BARRIERES HORAIRES	12
ABANDON ET RAPATRIEMENT	13
ZONES DE CALME ET DE REPOS	13
DISQUALIFICATION.....	14
ANTI DOPAGE.....	14
MODIFICATION DU PARCOURS ET BARRIERES HORAIRES/ ANNULATION DE LA COURSE	15
ASSURANCES	15
DECHARGE.....	16
ROAD BOOK	16
ACCUEIL DU PUBLIC	16
SACS COUREURS (solo du 144 et du 85km)	17
CLASSEMENT et RECOMPENSES	17
DROIT à l'IMAGE	17

ACCEPTATION

Le règlement est valable pour les coureurs et pacers, quelque-soit la formule choisie.

Le fait de participer à la compétition implique l'acceptation pure et simple du présent règlement dans son intégralité. Le règlement pourra être consulté sur le site internet de la course ainsi que sur place le jour de la compétition.

Il pourra également être soumis à des modifications, la dernière version actualisée du règlement sera toujours disponible sur le site internet de la course.

Des poubelles de tri sont disposées en grand nombre sur chaque poste de ravitaillement et doivent impérativement être utilisées.

Il est impératif de suivre les chemins tels qu'ils sont balisés, sans couper et ne pas jeter vos détritiques. Couper un sentier provoque une érosion dommageable du site et pourra justifier une disqualification.

ORGANISATEURS

L'association Échappée Belle organise L'Échappée belle avec le soutien de l'Espace Belledonne, des communes, des communautés de communes et des départements de l'Isère et de la Savoie.

POINTS ITRA

L'Échappée Belle, en solo ou en duo sera une course qualificative pour toutes les courses de The North Face® Ultra-Trail du Mont-Blanc® via les points ITRA :

- Le solo ou duo 144km vous apportera 6 points
- Le 85km vous rapportera 5 points
- Le 57km vous rapportera 4 points

DESCRIPTIF

L'Échappée Belle est une épreuve de course à pied en montagne empruntant les sentiers, pistes et itinéraires du massif de Belledonne.

Cette course est rendue difficile par son profil mais surtout par la haute technicité de ses sentiers. Vous évoluez en zone montagnaise et sauvage. 4 couleurs de qualité de sentier renseignées sur le road-book vous informent (la couleur ne prend pas en compte la difficulté liée au dénivelé mais juste la qualité du sentier ; ainsi un chemin vert peut être très raide et un chemin noir très plat) :

- VERT : piste 4x4 ou route
- BLEU : sentier facile bien tracé et plutôt roulant
- ROUGE : sentier difficile « course très difficile », racines, rochers, trous
- NOIR : sentier très difficile « course impossible » il faut souvent mettre les mains (blocs, etc...)
- VIOLET : hors sentier (sentiers peux parcourus ou effacés)

Les courses :

Course	Distance	D+	Date départ	Horaire	Lieu Départ	Temps max
Échappée Belle intégrale - SOLO ou DUO	144km	11 100 m D+	Vendredi 31 août 2018	06h00	Vizille	54h
Traversée Nord SOLO	85km	6 050 m D+	Samedi 1er septembre 2018	06h00	La Ferrière - Station du Pleynet/les 7 Laux	30h
Parcours des Crêtes SOLO	57km	4 100 m D+	Samedi 1er septembre 2018	09h00	Allevard	27h

Le parcours sera balisé par un système de fléchage par jalonettes à fanions et bande réfléchissante sur les zones de nuit complété par de la rubalise. Néanmoins un balisage n'étant pas infaillible, le road-book est fortement recommandé pour vous guider.

TARIFS

Les tarifs augmentent à partir du 1^{er} juillet.

	Tarif € TTC
SOLO 144km	175
DUO 144km	175 par pers
SOLO 85km	95
SOLO 57km	57
PACER	40
PASTA PARTY	10
REPAS ARRIVEE ACCOMPAGNANT	10
NAVETTES	10

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Pour participer, il est indispensable

- D'être pleinement conscient de la longueur et de la spécificité de l'épreuve et d'être parfaitement entraîné pour cela.
- D'avoir acquis, préalablement à la course, une réelle capacité d'autonomie personnelle permettant de gérer les problèmes induits par ce type d'épreuve, et notamment :
 - Savoir affronter sans aide extérieure des conditions climatiques pouvant être très difficiles du fait de l'altitude (vent, froid, pluie ou neige)
 - Savoir gérer les problèmes physiques ou mentaux découlant d'une grande fatigue, les problèmes digestifs, les douleurs musculaires ou articulaires, les petites blessures...
- D'être pleinement conscient que le rôle de l'organisation n'est pas d'aider un coureur à gérer ces problèmes
- D'être pleinement conscient que pour une telle activité de pleine nature la sécurité dépend de la capacité du coureur à s'adapter aux problèmes rencontrés ou prévisibles.

Le solo et le duo sont des courses ouvertes à toute personne, homme ou femme, née en 1997 ou avant (catégories sénior à vétérans 4), licenciée ou non.

Vétérans	4	:	1939	à	1948
Vétérans	3	:	1949	à	1958
Vétérans	2	:	1958	à	1968
Vétérans	1	:	1969	à	1978
Sénior : 1979 à 1998					

SEMI-AUTOSUFFISANCE

Les coureurs sont en semi-autosuffisance. Vous ne devez pas compter uniquement sur les ravitaillements !

Les sections les plus longues durent parfois plus de 8h00 pour les plus lents.

Il est donc obligatoire de se munir tout au long de la course d'une réserve alimentaire et de boisson suffisante pour rallier 2 points de ravitaillements.

Belledonne possède de nombreuses sources, torrents, lacs potables. Pour les sujets sensibles à cette eau des montagnes, soyez raisonnables, ou prévoyez des pastilles de purification.

Les ravitaillements de Jean Collet, La Pra et Périoule sont hélicoptérés avant la course, ils sont donc moins garnis.

Tenez compte du terrain dans l'évaluation du temps passé sur le parcours. Servez-vous des couleurs de la table de marche pour la qualité des sentiers.

NAVETTES

Horaires et lieux de départ des navettes : référez-vous au site internet.

Elle n'est pas incluse dans votre inscription et nécessitera un paiement lors de l'inscription.

Un ticket vous sera donné à la remise des dossards. Remettez-le au chauffeur. Le départ des navettes a lieu à Aiguebelle entre le gymnase et le parc Rochette (parc d'arrivée). Nous ne pouvons vous garantir la disponibilité d'une place le jour du retrait des dossards si vous n'avez pas réglé la navette auparavant lors de votre inscription.

HÉBERGEMENTS ET CAMPINGS

Une liste d'hébergements non exhaustive est disponible dans la rubrique « infos pratiques » de notre site web. Les plans des différents sites-villages sont en lignes sur le site web, rubrique « infos pratiques ».

Camping coureurs sur AIGUEBELLE :

- Zone de camping au parc Rochette et derrière la drop zone (suivre les indications sur place) du jeudi au dimanche
- Accès douches et toilettes au gymnase
- Couchage interdit dans le gymnase sauf à l'arrivée de la course
- Zone camping-car

Camping coureurs sur VIZILLE :

- Zone de camping juste derrière le gymnase du parc pour la nuit de jeudi soir uniquement (interdiction de camper dans le parc du domaine du château de Vizille).
- Couchage interdit dans le gymnase
- Accès douches et toilettes au gymnase du parc.

SPÉCIFICITÉ RESERVE DE LUITEL ET NATURA 2000

Lors de votre périple, vous allez longer la réserve naturelle de Luitel qui est une zone humide protégée. Nous vous demandons dans cette zone de ne plus utiliser vos bâtons de randonnée, de faire silence et de ne surtout pas vous écarter du sentier balisé.

Cette zone est exclue de l'accueil du public.

Lors de la traversée de la zone natura 2000 (Arselle – Freydane), nous vous demandons de respecter le tracé sans vous en écarter. Un balisage spécifique, fanions à rayures, est mis en place dans cette zone.

Des consignes particulières pour la traversée de ces zones vous seront fournies dans le road-book et lors du briefing de départ.

Des sanctions sévères (**disqualification**) sont prévues en cas de non-respect de ces consignes.

CAPACITÉ D'ACCUEIL

1750 participants au total :

- 550 sur le 144km (solo)
- 50 équipes de 2 soit 100 personnes sur le 144km en duo (indissociables)
- 500 sur le 85km
- 500 sur le 57km

Un certain nombre de « wild cards » sont à la discrétion de l'organisation.

ANNULATION

Causes d'annulation possibles :

- accident, maladie empêchant la participation (certificat médical nécessaire),
- décès atteignant son conjoint, ses ascendants ou descendants au premier degré,
- pour tout autre raison, merci de nous adresser un courrier.

Montant des remboursements :

- avant le 30 juin, remboursement de 100%, moins 15€ de frais de dossier,
- avant le 31 juillet, remboursement de 50%,
- avant le 13 août, remboursement de 25%,
- après le 13 août, aucun remboursement possible.

ÉQUIPEMENT

Vous devez être en possession du matériel obligatoire tout au long de la course. Des contrôles inopinés par les bénévoles ou les commissaires de courses pourront avoir lieu à n'importe quel moment de la course. Certains dossards seront tirés au sort pour être contrôlés lors de l'accès au sas de départ.

OBLIGATOIRE SUR TOUS LES FORMATS DE COURSE !

- **Un RÉCIPIENT pour boire car il n'y aura pas de gobelet plastique sur les ravitos.**
- **Un sifflet**
- **Une bande élastique de façon à faire un bandage (100 x 6 cm)**
- **Une couverture de survie entière (non découpée)**
- **Une veste imperméable (type Gore Tex) avec capuche**
- **Un pantalon ou collant long (3/4 accepté)**
- **Une polaire (technique ou non)**
- **Une première sous couche sèche à n'utiliser qu'en cas de problème**
- **Une poche imperméable (sac plastique ou autre)**
- **Une réserve alimentaire de survie composée de 2 barres énergétiques minimum**
- **Un ou plusieurs contenants de liquide de 1,5 L minimum au total**
- **Un bonnet ou un buff**
- **Des gants**
- **Un téléphone portable avec le numéro des secours (sur le dossard) pré-enregistré et batterie pleine**
- **Un altimètre (GPS ou barométrique)**
- **Une lampe frontale avec un jeu de piles de rechange**
- **Le road-book (à minima la fiche récap/ fiche secours)**
- **une poubelle à déchets**

FORTEMENT RECOMMANDÉ :

- Une lampe frontale puissante 300 lumens ou plus vous fera gagner beaucoup de temps et sera un gage de sécurité supplémentaire
- Une cape de pluie
- Des vêtements de rechange
- Des bâtons de marche
- Un GPS contenant le tracé
- De l'argent liquide
- Le road-book complet
- Des guêtres
- De la crème anti-frottement
- De la crème solaire
- Des lunettes de soleil

DOSSARD

Les lieux et horaires de retrait de dossards sont à consulter sur le site web de la course rubrique « épreuves ».

Chaque dossard est remis individuellement à chaque coureur. Il est équipé d'un code barre permettant d'être scanné en différents points de la course.

Le dossard doit être visible en totalité et en permanence.

Il doit donc être toujours positionné au-dessus de tout vêtement. Le nom et le logo des partenaires ne doivent être ni modifiés, ni cachés.

Le dossard sera également le laissez-passer pour les ravitos, la zone de sacs d'allègement et les douches, ainsi qu'aux zones de restauration pour votre repas coureur et votre bière d'arrivée.

PACER

Le pacer est un "accompagnateur". Seuls les solos du 144 km peuvent prétendre à un pacer.

Le pacer rejoint son coureur sur la portion de son choix à partir du Pleynet et quitte son coureur sur l'endroit de son choix. Le début et la fin d'un pacer doit se faire obligatoirement sur un ravitaillement.

Il est équipé d'un dossard et a accès aux ravitaillements ainsi qu'au repas d'arrivée.

Le pacer n'est pas classé et ne peut prétendre aux dotations produits de départ et d'arrivée.

Sa mission est d'accompagner le coureur, le rassurer, l'encourager et ainsi l'aider à rallier Aiguebelle, sans toutefois lui porter ses affaires obligatoires, ni le tracter ou pousser.

SÉCURITÉ ET ASSISTANCE MEDICALE

Réseau téléphonique :

- Le réseau GSM ne fonctionne pas partout. Néanmoins vous devez vous munir d'un téléphone portable chargé et allumé pendant la course. Merci de le recharger si besoin sur la base vie du Pleynet à mi-course afin qu'il reste chargé tout au long de l'épreuve.

Liaison radio :

- L'organisation s'engage à déployer un système de relais radio provisoire permettant à l'équipe de secours et des bénévoles de communiquer rapidement. Cependant nous ne pouvons garantir la couverture à 100%. Une entreprise professionnelle dédiée est sollicitée pour ces aspects liés à la communication radio sur le massif.

Système de secours :

- L'organisation prévoit un système complet de prise en charge de votre sécurité. Néanmoins aucun système n'est à 100% valable. Nous avons prévu pour votre sécurité :
 - o Des unités de secours mobiles sur des postes nécessitant une attention particulière
 - o Des unités de secours fixes sur des postes avancés sur le parcours permettant le rapatriement.
 - o Un hélicoptère dédié à l'acheminement des secours et l'évacuation des blessés légers
 - o Un PC course au Pleynet / Les 7 Laux
 - o 2 postes médicaux avancés au Pleynet / Les 7 laux et à Aiguebelle
 - o Une équipe médicale de régulation présente pendant toute la durée de l'épreuve au PC course au Pleynet /Les 7 Laux.
 - o Des signaleurs bénévoles tout au long du parcours avec pointage manuel
 - o Un système de chronométrage par code-barres avec 10 à 15 points de contrôle
 - o Un certain nombre d'échappatoires définitives en cas d'abandon ou de blessure légère
 - o Différentes options de repli permettant de se donner un maximum de chances de rallier Aiguebelle même par mauvais temps, sans toutefois pouvoir le garantir.

Procédure de secours :

Les postes de secours sont destinés à porter assistance à toute personne en danger avec les moyens propres à l'organisation ou conventionnés. Il appartient à un coureur en difficulté ou sérieusement blessé ou témoin d'un accident de faire appel aux secours. Pour cela il dispose de plusieurs moyens :

- en se présentant à un poste de secours
- en appelant le PC course (le N° sera communiqué sur le road-book et le dossard)
- en demandant à un autre coureur de prévenir les secours

Il appartient à chaque coureur de porter assistance à toute personne en danger et de prévenir les secours.

N'oubliez pas que des aléas de toute sorte, liés à l'environnement et à la course, peuvent vous faire attendre les secours plus longtemps que prévu. Un coureur faisant appel à un médecin ou un secouriste se soumet de fait à son autorité et s'engage à accepter ses décisions.

Les secouristes sur avis médical et les médecins officiels sont en particulier habilités :

- à mettre hors course (en invalidant le dossard) tout concurrent inapte à continuer l'épreuve
- à faire évacuer par tout moyen à leur convenance les coureurs qu'ils jugeront en danger.

En cas de fatigue ne vous permettant plus de continuer :

Nous vous demandons de signaler votre présence au PC course par tout moyen possible à votre disposition. Vous ne devez en aucun cas vous éloigner du sentier sans en avoir averti le PC course. Toute personne n'étant plus sur le sentier officiel de la course n'est plus sous la responsabilité de l'organisateur. En cas de force majeure, si vous devez vous abriter, même à quelques mètres du sentier officiel, il vous est demandé d'avertir le PC et de matérialiser votre présence sur le sentier par tout moyen possible afin que les serre-files puissent vous rejoindre.

Cheminement de nuit ou brouillard :

Les commissaires de courses (bénévoles en poste) peuvent vous contraindre à évoluer par petit groupe si votre état de fatigue l'impose ou pour tout autre raison (météo, brouillard etc..). Ainsi il peut vous être demandé d'attendre un concurrent afin de rester en groupe.

Patous et troupeaux:

Les alpages de Belledonne sont en partie fréquentés par des troupeaux de moutons gardés par des patous. Des consignes ont été données aux bergers afin d'éloigner les troupeaux de l'itinéraire emprunté le week-end de la course. Néanmoins, si vous êtes amené à croiser un patou, les recommandations sont simples :

- arrêtez de courir
- restez debout, donnez-lui le temps de vous identifier
- ne pas tenter de l'effrayer ni de l'éloigner avec vos bâtons
- continuer à avancer sur le chemin calmement
- appelez le PC course ou signalez sa présence au premier bénévole croisé.

Vous trouverez sur le site web des consignes particulières concernant le comportement à avoir face à un troupeau. Soyez respectueux du travail des bergers, ralentissez pour ne pas effrayer les animaux et pour votre sécurité.

POSTE DE CONTRÔLE ET RAVITAILLEMENT

Tous les concurrents doivent obligatoirement passer à tous les points de contrôle électronique et aux différents ravitaillements (voir road-book pour positionnement précis). Attention le poste du Pleynet/Les 7 Laux est un sas, avec un pointage à l'entrée et un pointage au départ ! Seuls les coureurs porteurs d'un dossard visible et dûment contrôlés ont accès aux postes de ravitaillement. Le tableau de marche de la course identifiera la liste précise des points de ravitaillement, eau, postes de secours et sera disponible sur le road-book. En cas de changement de dernière minute vous serez informés lors du briefing de départ.

TEMPS MAXIMUM AUTORISÉ ET BARRIÈRES HORAIRES

Le temps maximal de l'épreuve, pour la totalité du parcours, est fixé à :

- **54 heures** pour le 144km
- **30 heures** pour le 85km
- **27 heures** pour le 57km

Les barrières horaires du 144km sont à la fois éditées pour votre sécurité et pour vous donner un guide de route limite pour arriver dans les temps à Aiguebelle.

SUD

- Vendredi 6h00 Départ de Vizille
- Vendredi 18h30 Pointage Jean collet (refuge)
- Vendredi 22h00 Habert d'Aiguebelle
- Samedi 04h00 Arrivée au Pleynet / Les 7 Laux

NORD

- Samedi 04h00 Départ du Pleynet / Les 7 Laux
- Samedi 10h00 Pointage Gleyzins (bergerie)
- Samedi 18h00 Pointage Super Collet (sommet)
- Dimanche 02h00 Pointage Val pelouse (chalet du milieu)
- Dimanche 08h00 Pointage au Pontet
- Dimanche 12h00 Arrivée Aiguebelle

Pour être autorisés à poursuivre l'épreuve, les concurrents doivent repartir du ravitaillement avant l'heure limite de la barrière horaire.

Tout concurrent mis hors course et voulant poursuivre son parcours ne pourra l'effectuer qu'après avoir restitué son dossard, sous sa propre responsabilité et en autonomie complète.

En cas de mauvaises conditions météorologiques et/ou pour des raisons de sécurité, l'organisation se réserve le droit d'arrêter l'épreuve en cours ou de modifier les barrières horaires.

DOUCHES ET WC

Il est possible de prendre une douche et d'utiliser les WC :

- Au départ au gymnase de Vizille
- A mi-course au Pleynet / Les 7 Laux (douche de rinçage sans savon)
- A l'arrivée à Aiguebelle dans le gymnase.

L'accès aux douches à l'arrivée est limité strictement aux coureurs. Les WC des refuges sont inaccessibles sauf accord favorable du responsable du ravitaillement.

ABANDON ET RAPATRIEMENT

Sauf blessure, un coureur ne doit pas abandonner ailleurs que sur un point de contrôle. Il doit alors prévenir le responsable de poste, qui invalide définitivement son dossard.

Le rapatriement sera décidé avec le chef de poste, en fonction des règles générales suivantes :

- Des navettes sont disponibles au départ du Pleynet qui est la zone principale et préférable d'abandon en cas d'impossibilité de continuer le parcours.
- Jean collet, La Pra, Habert d'Aiguebelle ne sont pas à privilégier en tant que zone d'abandon car difficiles d'accès, comportant une zone de marche obligatoire jusqu'aux navettes de rapatriement.
- Arselle, Gleyzin, Super Collet, Val Pelouse et Le Pontet sont accessibles par la route.
- Les coureurs qui ne peuvent rallier Le Pleynet, doivent se rendre dans l'un des points de contrôle et de ravitaillement du parcours et se faire signaler par l'un des signaleurs bénévoles ou secouriste présent s'il les rencontre. Ils seront rapatriés par l'organisation avec le départ des bénévoles lors du passage du serre-file, dans la mesure des places disponibles.
- En cas de conditions météo défavorables justifiant l'arrêt partiel ou total de la course, l'organisation assure le rapatriement des coureurs arrêtés dans les meilleurs délais possibles vers Aiguebelle, Le Pleynet ou Vizille.

En cas d'abandon, et de rencontre avec le serre-file, celui-ci invalide le dossard. Le coureur n'est alors plus sous le contrôle de l'organisation.

ZONES DE CALME ET DE REPOS

Plusieurs zones ont été réservées par l'organisation pour vous permettre des temps de repos. Néanmoins les temps de repos sont minutés afin de permettre à un maximum de coureur d'en profiter et de les partager avec les bénévoles. Nous ne pouvons garantir de la disponibilité pour tous. Merci de votre compréhension.

Nom	Tps max repos	Nb couchage (approximatif)
Base vie du Pleynet	2h00	100 lits picots dans gymnase
Ravito des Gleyzins	20min	30 lits picots dans bergerie
Ravito de Super Collet	20min	10 lits picots sous tente
Ravito de Val Pelouse	20min	10 lits picots dans chalet
Ravito du Pontet	20min	10 lits picots
Base vie d'Aiguebelle	N/A	100 lits picots dans gymnase

Au-delà de ces zones aménagées pour les coureurs, il existe de nombreuses cabanes ou refuges au confort parfois rudimentaire où vous abriter et vous reposer. Ces cabanes peuvent être occupées, vous n'êtes pas prioritaires. Elles ne sont pas réservées pour les coureurs, mais peuvent si elles sont libres offrir de jolies siestes...

Nous n'avons pas d'accord (sauf urgence médicale) avec les refuges suivants sur le parcours pour vous héberger car ils sont tout simplement en pleine saison :

- Jean collet
- La Pra
- Les 7 laux,
- L'Oule
- La Pierre du Carre

Cependant nous vous invitons à vous y arrêter lors de vos séjours en Belledonne. Vous y passerez de bons moments.

DISQUALIFICATION

Des commissaires de course présents sur le parcours, et les chefs de poste des différents points de contrôle et de ravitaillement sont habilités à faire respecter le règlement et à appliquer immédiatement une disqualification en cas de non-respect, selon les règles suivantes :

Une disqualification automatique s'applique dans les cas suivant :

- Non présentation ou refus du passage dans le sas de départ pour activer la puce électronique
- Non-respect du règlement et de la charte
- Coupe de sentier
- Jet de détritus (acte volontaire) par un concurrent et ou un membre de son entourage
- Non-respect des personnes (organisation ou coureur)
- Non-respect des interdictions liées à la zone de traversée NATURA 2000 et RÉSERVE NATURELLE DE LUITEL
- Non-assistance à une personne en difficulté
- Triche (utilisation d'un moyen de transport, partage de dossard...)
- Absence de la puce électronique
- Absence de passage à un point de contrôle
- Absence du matériel obligatoire (contrôle inopiné)
- Refus d'obtempérer à un ordre de la direction de la course, d'un commissaire de course, d'un chef de poste, d'un médecin ou d'un secouriste
- Refus d'un contrôle anti-dopage
- Départ d'un point de contrôle au-delà de l'heure limite
- Tout autre manquement au règlement fera l'objet d'une sanction décidée par le jury de course
- Assistance en dehors des points de ravitaillements

ANTI DOPAGE

Tout compétiteur peut être soumis à un contrôle antidopage pendant ou à l'arrivée de l'épreuve. En cas de refus ou d'abstention, le sportif sera sanctionné de la même façon que s'il était convaincu de dopage.

MODIFICATION / ANNULATION DE LA COURSE

L'organisation se réserve le droit de modifier à tout moment le parcours et les emplacements des postes de secours et de ravitaillement, sans préavis.

En cas de conditions météorologiques trop défavorables (importantes quantités de pluie et de neige en altitude, fort risque orageux...) le départ peut être reporté. En cas de mauvaises conditions météorologiques, et pour des raisons de sécurité, l'organisation se réserve le droit d'arrêter l'épreuve en cours ou de modifier les barrières horaires.

Aucun remboursement ne sera effectué en cas d'annulation partielle ou totale des épreuves.

ASSURANCES

Responsabilité civile :

L'organisateur souscrit une assurance responsabilité civile auprès de Generali pour la durée de l'épreuve. Cette assurance responsabilité civile garantit les conséquences pécuniaires de sa responsabilité, de celle de ses préposés et des participants.

Individuelle accident :

Chaque concurrent doit être en possession d'une assurance individuelle accident couvrant d'éventuels frais de recherche et d'évacuation en France. Une telle assurance peut être souscrite auprès de tout organisme au choix du concurrent.

Lors de l'inscription nous vous suggérons une assurance spécialisée.

Nous vous invitons à vous couvrir individuellement pour :

- Les frais de recherche, de secours, y compris en hélicoptère ;
- Les frais de rapatriement ;
- La responsabilité civile liée à la pratique sportive (en complément ou en remplacement de contrats personnels existants) ;
- Une garantie individuelle accident.

Une attestation d'assurance vous sera demandée au retrait des dossards et si vous ne pouvez la fournir, une déclaration sur honneur devra être renseignée. Si vous le souhaitez nous pouvons vous mettre en relation avec un organisme proposant ce type d'assurance. Merci dans ce cas de nous contacter par email.

En cas de prise en charge médicale vous devez immédiatement avertir votre assurance afin que celle-ci puisse fonctionner. Sans quoi les frais seront à votre charge. Un hélicoptage peut coûter plusieurs milliers d'euros.

DÉCHARGE

Chaque coureur déclare :

1. s'engager à avoir avec soi la totalité du matériel obligatoire pendant toute la durée de la course et décharger l'organisation de toute responsabilité en cas d'accident ou malaise lié à l'absence du matériel obligatoire prévu ;
2. avoir pris connaissance de la liste du matériel obligatoire présente dans le règlement ;
3. accepter les contrôles du matériel obligatoire qui pourront être effectués à n'importe quel moment de la course et être pleinement conscient que l'absence d'un seul élément du matériel obligatoire prévu pour la course peut entraîner une disqualification et déclare accepter le jugement sans appel des membres de l'organisation chargés du contrôle ;
4. décharger l'organisation Echappée belle, le directeur de compétition et le responsable du parcours, de toute responsabilité concernant les dommages aux biens ou aux personnes, y compris les accidents corporels et/ou la mort ;
5. assumer toute la responsabilité concernant les dommages qu'il pourrait provoquer à des tiers ou aux biens appartenant à des tiers.

ROAD-BOOK

Le road-book est téléchargeable sur le site internet quelques jours avant la course. Cependant tous les éléments : cartes, tables de marches... le constituant sont en ligne en permanence.

Le road-book vous sera remis au retrait des dossards. Nous vous conseillons fortement de l'avoir sur vous car il représente un moyen sûr de s'orienter, le balisage pouvant être défaillant (débaisage, météo...).

Il comprend les cartes du parcours et les informations pratiques telles que les heures limites de passage, les lieux de ravitaillements, les consignes de secours,...

ACCUEIL DU PUBLIC

Nous incitons le public à se rendre sur les zones d'accueil du public pour encourager les coureurs. **La zone de la réserve de Luitel est interdite au public.** Certaines zones proposent des animations pour le public (programme en ligne sur le site web).

Il est aussi possible de randonner sur le parcours pour voir les coureurs et profiter de Belledonne. Les refuges de la Pra, Jean collet, 7 laux, l'Oule et Pierre du Carre sont ouverts à la réservation. **Le public et les accompagnateurs ne sont pas sous la responsabilité de l'organisation.**

SACS COUREURS (SOLO ET DUO DU 144KM ET DU 85KM)

Il vous est remis un sac d'allègement solide et étiqueté avec votre numéro de dossard. Il est à déposer sur l'aire de départ au moment du contrôle des dossards (accès au sas de départ) à Vizille ou au Pleynet selon votre course.

- Pour le 144km le sac vous suivra au Pleynet / Les 7 laux, puis à Super Collet et enfin à Aiguebelle.
- Pour le 85km, votre sac vous suivra à Super Collet puis à Aiguebelle.

CLASSEMENT ET RÉCOMPENSES

Pour L'Échappée belle 144km, 85km et 47km, seuls les coureurs arrivant à Aiguebelle sont classés.

- Aucune prime en argent n'est distribuée.
- Les 3 premiers hommes et les 3 premières femmes du classement général, ainsi que le premier homme et la première femme de chaque catégorie reçoivent un lot.
- Les 3 premières équipes relais (pas de catégories dans cette course, uniquement le scratch)
- Tous les résultats seront en ligne sur www.lechappeebelledonne.com

DROIT À L'IMAGE

Tout concurrent renonce expressément à se prévaloir du droit à l'image durant l'épreuve, comme il renonce à tout recours à l'encontre de l'organisateur et de ses partenaires agréés pour l'utilisation faite de son image. « lechappeebelledonne » est une marque légalement déposée. Toute communication sur l'évènement ou utilisation d'images de l'évènement devra se faire dans le respect du nom de l'évènement, des marques déposées et avec l'accord officiel de l'organisation.

Aucune vente de photo de l'évènement de L'Échappée Belle ne pourra être faite sans l'accord du directeur de course.